

Résumés - Abstracts

APPROCHES CRITIQUES POUR APPREHENDER LA GOUVERNANCE DES EAUX

Session 1

O. Aubriot

CNRS-CEH (Centre d'Etudes Himalayennes)

Réflexions sur de nouvelles géographies de l'irrigation. Sous les changements techniques et institutionnels, des relations de pouvoir

La présentation portera sur les nouvelles géographies à la fois spatiale et sociale de l'irrigation, et la façon dont elles affectent le fonctionnement des systèmes d'irrigation dits « traditionnels ». Les exemples seront pris au Népal et en Inde du Sud. Il ne s'agira pas de situations où l'eau est accaparée par une ville ou une entreprise (Birkenholtz 2016) ou les paysans dépossédés par de grandes infrastructures (Boelens et al. 2012), mais celles d'une reconfiguration de l'utilisation de l'eau liée à une dynamique plus diffuse impliquant des institutions et des acteurs locaux. Nous aborderons ces transformations de la géographie de l'eau sous deux angles : celui des changements techniques et institutionnels. Nous montrerons que l'éclatement de la géographie de l'utilisation de l'eau reflète une modification des droits d'accès à l'eau, et plus globalement une altération du contrat social informel qui lie les utilisateurs de l'eau. Ce changement est lui-même dû à une recomposition des relations de pouvoir au sein desquelles les relations entre les communautés et l'Etat jouent un rôle crucial, notamment à travers les politiques de développement.

K. De la Croix

Université Paris Ouest Nanterre la Défense, UMR LAVUE, Laboratoire Mosaïques

Gouvernance et relations de pouvoirs sur les territoires aquatiques des sociétés de pêcheurs du fleuve Niger au Mali et en Guinée

Cette communication a pour objectif d'analyser les contradictions et les complémentarités dans les processus de gestion des milieux aquatiques par les politiques nationales maliennes et guinéennes sur le fleuve Niger à travers les activités coutumières de pêche. A partir de la fin des années 90, la politique néolibérale de la GIRE est adoptée par les grands organismes de gestion du bassin du fleuve Niger. Or les grands principes de gestion intégrée des ressources en eau s'appliquent mal aux réalités des communautés de pêcheurs : la vision par bassin tend à prendre en compte des réalités des zones à forte production halieutique comme le delta intérieur du Niger ou des lacs de retenues de barrage mais très peu celle des couloirs fluviaux comme sur le Niger supérieur. Par ailleurs les mécanismes de participation des populations locales de pêcheurs dans la gestion des cours d'eau sont quasi inexistantes et les filières institutionnelles chargées de faire remonter leurs observations ou demandes sont peu opérantes. Enfin la notion de valeur économique de l'eau paraît inappropriée dans le cadre de la pêche dont l'accès à la ressource en eau gratuite est une condition préalable à cette activité. L'attention portée à la pêche continentale au Mali et en Guinée a connu plusieurs épisodes. Longtemps ignorée et sous-estimée par rapport aux autres activités du secteur primaire, elle a néanmoins bénéficié d'un regain d'intérêt dans les politiques nationales lorsque les deux États se sont lancés dans une politique de déconcentration de leurs structures administratives et techniques, et en essayant de mettre en place un principe de décentralisation. Excepté pour les pratiques de pêche à l'échelle locale, l'analyse de ces différentes institutions et de leurs blocages respectifs cumulés à une faible prise en compte, de facto, des pouvoirs coutu-

miers, ne donne guère de place aux pêcheurs dans l'organisation de leur activité. Cela se constate surtout dans les décisions prises au niveau national quant à la gestion de l'eau : les politiques d'aménagements du fleuve restent principalement dictées par les besoins nationaux en électricité et la priorité aux zones agricoles irriguées (Cissé, Morand, 2007). Pour Michel Foucault (1982), l'étude des relations de pouvoir ne peut être réduite à celle des institutions mais bien à l'ensemble du réseau social dans lesquelles elles sont intégrées. Nous proposons ici d'interpréter les 5 points d'analyse critique de ces relations de pouvoir tels que définis par cet auteur - le système des différenciations ; le type d'objectifs ; les modalités instrumentales ; les formes d'institutionnalisation ; les degrés de rationalisation - dans les processus de gouvernance des territoires aquatiques observés sur le fleuve Niger.

A. Gaudin

AgroParisTech, Université de Montpellier

Gouverner la ressource en eau dans le sud de la France. Contributions aux approches critiques de la gouvernance des eaux

Cette communication propose de discuter quelques travaux qui s'inscrivent dans le champ de la « Critical political ecology » et portent plus spécifiquement sur les rapports entre gouvernement et savoirs sur la nature (Forsyth, 2003) dans le cas de la gestion de l'eau. Ces recherches se sont essentiellement focalisées sur la manière dont les Etats modernes se sont construits en étendant leur emprise sur la gestion de l'eau (Swyngedouw, 2015 ; Linton, 2010 ; Budds, 2009 ; Alatout, 2009). Ces auteurs ont montré comment des savoirs modernes, en transformant l'eau en catégorie abstraite et univoque, ont soutenu des formes d'accaparement de l'eau en faveur de certains secteurs (agriculture intensive, industrie). Ces travaux rendent compte le plus souvent d'un processus achevé d'homogénéisation de la gestion de l'eau, au bénéfice d'un appareil étatique contre les sociétés locales et au bénéfice de dominants contre des dominés. Ils décrivent des ingénieurs et des administrateurs appliquant des savoirs théoriques, confiants dans leur expertise et aveugles aux connaissances et aux spécificités locales. Néanmoins, le cas de l'aménagement hydraulique du sud de la France ne se prête que partiellement à une telle lecture. Je m'appuierai sur différents travaux empiriques que nous avons conduits. Je montrerai tout d'abord que, malgré les prétentions de la puissance publique et des ingénieurs, l'entreprise d'homogénéisation et de centralisation de la gestion de l'eau est toujours partielle, d'un point de vue aussi bien technique, juridique que social. Elle est une entreprise renouvelée et négociée sur le temps long, selon différents formats, contribuant à complexifier l'architecture juridique et technique qui préside à l'accès à l'eau. Elle relève toujours d'un pluralisme d'autorités (services de l'Etat, agence de l'eau, société d'aménagement, etc.) et met en jeu divers groupes sociaux en tension dans l'accès à l'eau. Les dynamiques de l'action publique, elle-même traversée par des tensions, ouvrent de nouvelles opportunités stratégiques pour les acteurs publics comme privés qui conduisent à de nouvelles négociations sur la définition des contours des flux d'eau (Gaudin, 2017). Je montrerai ensuite que les savoirs « modernes » convoqués sont toujours pluriels et que les postures des ingénieurs sont variées, certains assumant le caractère construit et négocié de ces savoirs. La mobilisation de ces savoirs vise d'ailleurs dans certains cas moins à imposer une vision univoque de la ressource qu'à maintenir une équivoque pour concilier des politiques hydrauliques en tension (Gaudin et Fernandez, 2018). Cette proposition vise ainsi à nuancer une lecture duale des rapports sociaux pour aborder l'hétérogénéité de l'action publique, des groupes sociaux et de leurs logiques d'action, ainsi que le poids des appareils hydrauliques en considérant certes le système de contraintes qui pèse sur les acteurs mais aussi leurs marges de manoeuvre.

T. Ruf

IRD, UMR GRED

LA GIRE dans le Haouz de Marrakech. Un concept difficile à concrétiser

Marrakech a été la première ville à accueillir un forum mondial de l'eau en 1997. On y reprenait sous une forme plus universelle les principes de gestion de l'eau de la conférence de Dublin (1992) et notamment celui de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant. Des études climatiques et hydrologiques ont été menées pour documenter les grands équilibres entre apports d'eau, usages et sortie d'eau du grand bassin du Tensift, notamment dans le cadre de la coopération entre la faculté des sciences Semlalia et les équipes de Toulouse (CESBIO). Elles ont conduit à bien quantifier les apports d'eau, à estimer les demandes agricoles mais elles butent toujours sur deux éléments fondamentaux, la difficulté de connaître les dynamiques de nappe souterraine et celle de comprendre l'ensemble des pratiques dispersées dans des mailles hydrauliques complexes, utilisant à la fois les eaux souterraines et les eaux de surface, provenant de différents bassins hydrographiques. Nous souhaitons dans cette communication montrer les dimensions géographiques et historiques de l'implantation des réseaux et souligner aussi que la région de Marrakech combine toutes les formes institutionnelles de gestion de l'eau à travers l'action de l'Office du Haouz, de l'agence de l'eau du Tensift, de la Direction nationale des barrages, mais aussi des associations d'usagers formelles ou informelles, des entreprises du secteur de l'eau (fournisseurs de forages et de stations de pompage par exemple), de l'Office national de l'eau et de l'électricité ainsi que de la régie municipale d'eau et d'électricité de Marrakech. Nous tenterons de démêler le patchwork composite et du coup, de voir les limites des approches standard de la GIRE dans une nature très anthropisée depuis le Moyen Age et très influencé par des règles d'allocation des eaux datant du protectorat. Nous finirons cet exposé en présentant brièvement le musée Mohamed VI pour la civilisation de l'eau au Maroc, un espace pédagogique exceptionnel qui pourrait jouer un rôle d'intégration des connaissances dans les disciplines de la nature et celles de la société humaine.

Session 2

N. Millington

University of Manchester

Anticipatory infrastructures and the politics of water storage

Environmental crises expose the limits of existing infrastructures in the context of increasing environmental and financial uncertainty. In both Cape Town and São Paulo, two cities that experienced water crises in recent years, drought intersected with existing patterns of water distribution to create variegated and uneven experiences of water scarcity. In both cases, centralized infrastructures of water distribution were impacted by—and intersected with—forms of informal or individualized water access and water storage: small-scale reservoirs, rainwater systems, boreholes, streams, and other forms of water access that carry complex relationships to formal water provisioning. While the intersection of informality and formality has long marked water distribution systems and processes throughout the global south, the relationship between climate crisis, gridded infrastructures, and the uneven ability to decouple from centralized water distribution systems in the context of scarcity needs further scrutiny. In this paper, I consider how water crises in São Paulo and Cape Town were mediated by variegated capacities to draw water from other sources. I argue that these capacities are suggestive of how climate crises will proceed in the years to come, through uneven experiences of scarcity and the complex dynamics of decoupling from the grid. Focusing on a series of anticipatory infrastructures, this paper subsequently raises questions about the temporalities of climate change and their relationship to broader patterns of equity. Ultimately, I consider the politics of the grid in an era of climate-induced crisis and continued austerity, and ask: what does it mean to live in constant anticipation of crisis?

A. Brochet, J-D. Creutin, C. Lutoff, Y. Renou

Institut des Géosciences de l'Environnement, PACTE - Université Grenoble-Alpes

« Dis-moi qui tu protèges et je te dirai qui tu es ». L'histoire de la gestion socio-technique du risque inondation dans l'agglomération grenobloise au prisme du cycle hydro-social

L'histoire de l'agglomération grenobloise est marquée par la problématique du risque « inondations ». En effet, les fluctuations importantes des débits du Drac et de l'Isère (surnommés dans le langage populaire le dragon et le serpent) et de leurs affluents torrentiels entraînent, depuis toujours, des inondations. Jusqu'aux grands travaux d'aménagement des deux cours d'eau principaux à compter de la fin du XVIIème siècle (via la canalisation du Drac par le canal Jourdan et par la construction de grands ouvrages sur l'Isère), les aménagements réalisés ont été très modestes et faiblement transformateurs. A contrario, à partir de cette période, d'importants travaux publics relatifs à l'endiguement des principaux cours d'eau ont été menés. Ces travaux ont conduit à des transformations profondes de l'eau et du territoire, notamment au travers du renforcement progressif du contrôle exercé par le pouvoir central (seul acteur en capacité technique et financière de gérer ces infrastructures). De plus, l'absence de crue majeure sur l'Isère ou le Drac depuis 1860 a enraciné progressivement l'idée (qui devient croyance collective à partir du milieu du XXème siècle) selon laquelle la ville de Grenoble n'est plus inondable. Pourtant, des crues torrentielles ont continué de marquer l'histoire du territoire tout au long du XXème siècle et auraient dû contribuer à refaçonner la structuration professionnelle du secteur – et les visions de développement associées au début du XXIème siècle – de manière beaucoup plus profonde que ce qui a été réalisé (PINHAS, 2009). On peut dès lors poser l'hypothèse que l'aménagement prononcé des deux principaux cours d'eau – voire leur administration socio-technique (RUMPALA, 2009) – a pu se retourner contre les aménageurs en intensifiant la problématique inondation à plus petite échelle et ceci, alors que l'attention des pouvoirs publics sur la question des inondations des affluents torrentiels était moindre. A partir de ce constat, nous proposons d'interroger la manière dont les inondations et les aménagements de protection ont transformé les territoires (communautés habitantes, agglomération grenobloise, Etat) en redistribuant les rapports de force et inégalités socio-économiques mais aussi les savoirs, représentations et valeurs portées par les acteurs (AUBRIOT et RIAUX, 2013).

Cadre théorique et méthodologie

Nous inscrivons notre travail dans le champ de la Political Ecology (LINTON et BUDDS, 2014 ; BOELEN, 2013 ; BOULEAU et FERNANDEZ, 2012 ; SWYGEDOUW et al., 2002) en mobilisant une approche systémique et dynamique. D'un point de vue méthodologique, la communication proposée présente les résultats d'une étude diachronique réalisée à partir de l'analyse de la littérature scientifique ou « grise » concernant l'histoire de l'eau et des inondations dans l'agglomération grenobloise (corpus d'une quarantaine d'articles, rapports de recherche, ouvrages et documents de communication ou de sensibilisation), complétés d'entretiens semi-directifs avec des responsables de structures ou de services dédiés aux enjeux étudiés. En particulier, la présentation cherchera à faire parler documents et acteurs publics responsables de la sécurisation des risques à l'échelle de l'agglomération grenobloise afin de révéler « de quoi les aménagements sont-ils le nom ? ». L'une des réponses avancées sera de dire que ces derniers témoignent in fine d'un « cycle hydromorphogénétique » des endiguements fortement clivant et inégalitaire (MOLLINGA, 2014).

L. Crombé

Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales, Soudan

Regard croisé sur l'eau en ville et au Sud : discussion autour de l'urban political ecology et de l'approche régulationniste

Cette communication s'appuie sur mon travail de thèse de géographie : Enjeux d'échelles, enjeux politiques : l'approvisionnement et l'accès à l'eau dans les quartiers périphériques du Grand Khartoum (Soudan) ». Les approches sur l'eau en ville sont confrontées à la complexité des processus qui entrent en jeu lorsqu'il s'agit de comprendre les mécanismes de construction et de régulation du service, de l'approvisionnement et de l'accès à la ressource. En ville, comme ailleurs, la question de la gestion de l'eau, de sa répartition et de ses infrastructures impliquent un ensemble d'acteurs, d'espaces et d'usages dont les intérêts et les besoins ne sont pas égaux et ne relèvent pas de la même « échelle ». D'un point de vue opérationnel, la recherche d'une échelle adaptée à un mode de fonctionnement de l'approvisionnement en eau pour les espaces urbains conduit à objectiver l'espace selon des choix politiques et idéologiques. Pourtant, les multiples registres de compréhension et de pratiques autour de l'eau soulignent la difficulté d'assigner un niveau fixe, une aire spatiale pour comprendre la façon dont une ville s'abreuve. Dans cette communication, je souhaite présenter la façon dont le croisement entre un corpus critique dominant de la littérature anglo-américaine dans les études urbaines sur l'eau, l'urban political ecology (UPE) (Heynen et alii, 2006 ; Swyngedouw, 2004) et une littérature plus francophone et régulationniste autour des grands réseaux infrastructurels (Coutard et Rutherford, 2009 ; Jaglin 2005) invite à réinterroger certaines notions des études sur l'eau telles que celles d'échelles et de gouvernance, ou encore certains des concepts dominants de l'urban political ecology : waterscape, cycle hydrosocial. Ces notions utilisées dans le champ académique mais aussi opérationnel sont particulièrement foisonnantes et traduisent des présupposés épistémologiques parfois éloignés, pas toujours explicités. Si la perspective critique de l'UPE, privilégie des lectures conflictuelles des relations autour de l'eau, et donc une approche très politique de l'eau en ville, celle de la gouvernance urbaine et de la régulation semble quant-à-elle amoindrir les rapports de force qui peuvent se jouer entre les acteurs impliqués à différents niveaux de la gestion de l'eau en préférant mettre en avant des aspects technico-gestionnaires. Cette comparaison invite également à réinterroger la place que la réalité du terrain prend dans les recherches académiques mais aussi dans l'élaboration des réglementations et des plans de développement des services de l'eau. Les questions que soulèvent les études sur l'approvisionnement et l'accès à l'eau dans les villes du Sud, en dehors du champ sectoriel, confortent l'idée que l'eau est une ressource politique. Elle s'inscrit dans une relation entre le groupe humain et l'environnement naturel de façon à ce que les deux en soient modifiés mutuellement. Cette relation est de surcroît déterminée par la volonté de répondre à des « besoins collectifs qui ne sont pas exogènes mais endogènes aux systèmes technicoéconomiques » (Raffestin, 1980 : 229). Elle est donc produite par des enjeux d'accès du groupe à la ressource et les choix sociaux qui en résultent.

Y. Rousselot

Département de géographie et environnement, Université de Genève

Géographies du racisme hydraulique, transferts d'eau et projets scalaires, les cas de Los Angeles et de Johannesburg

Mon intervention, basée sur ma recherche de thèse, portera sur l'analyse des trajectoires historiques d'urbanisation de Los Angeles et de Johannesburg du point de vue des transferts d'eau qu'elles ont impliqués. Il s'agira également de contribuer à la compréhension des conditions socionaturelles qui permette d'expliquer qu'une crise de sécheresse puisse survenir dans des villes aussi importantes et dotées d'autant de moyens financiers, techniques et politiques que celles-ci.

Cette comparaison me sert à faire ressortir le caractère contingent des processus politiques de production d'échelles dans la relation entre l'urbanisation et les transferts d'eau. Je vais m'appuyer sur le concept de projet scalaire. Celui-ci va me permettre de considérer les logiques scalaires à l'origine des projets de transferts d'eau, mais également les reconfigurations de relations entre territoires et entre groupes sociaux qui en découlent. Par l'étude des processus de mobilisation et de formation de coalitions entre acteurs étatiques, bureaucraties hydrauliques, collectivités locales et associations d'usagers autour de ces politiques hydrauliques qui alimentent ces espaces urbains, je chercherai à montrer en quoi les politiques hydrauliques et les bureaucraties hydrauliques impliquées dans la gestion des transferts et la distribution d'eau potable dans ces métropoles participent de la production de territoires hydrosociaux et à la répartition de la rareté, respectivement de l'abondance, entre acteurs et entre territoires. Cela me permettra de montrer en quoi les approches managériales privilégiées par ces organisations, même dans leurs formes intégrées contemporaines, contribuent à une dépolitisation de ces enjeux d'accès à l'eau en les naturalisant. Cette recherche se base sur l'analyse de la production discursive (rapports, règlements, tarification) des bureaucraties hydrauliques des deux métropoles mais aussi à partir d'entretiens menés sur le terrain avec des acteurs clés de ces bureaucraties et d'associations militantes sur les questions de justice hydraulique (water justice). Il s'agira de montrer comment la mise en oeuvre des politiques publiques de transferts d'eau par les bureaucraties hydrauliques chargées de la gestion de l'approvisionnement et de la distribution d'eau dans ces deux villes a pu concourir à reconduire de la différenciation spatiale et de la ségrégation raciale dans ces espaces métropolitains et leur hinterland. Cela passera par l'analyse de l'incidence en termes de modification des territorialités, des économies politiques et des sociétés politiques localisées dans les espaces d'extraction ainsi que dans les espaces de transferts par les extensions successives des espaces de dépendance de ces villes sous la forme de nouveaux transferts.

Session 3

D. Blanchon

Université Paris Nanterre

Des hydrosystèmes aux territoires hydro-sociaux : ponts, impasses et chemins de traverse

Depuis les années 1980, deux concepts dominent les sciences de l'eau. Issu des sciences de l'environnement, le concept d'hydrosystème a profondément renouvelé la perception de l'hydrologie continentale. Et venu des sciences humaines et sociales, la compréhension de l'hydropolitique est devenue le point nodal d'analyse des politiques de gestion de l'eau. Après une courte description de la généalogie des deux concepts, cette présentation se propose de voir les passerelles possibles entre les deux concepts, en s'intéressant plus particulièrement à la notion de « territoires hydro-sociaux », issue de la « Political ecology » (Boelens et al., 2016). Si des passages et de liens sont possibles, on verra notamment que certains sont plus périlleux qu'il n'y paraît, et qu'il reste encore difficile d'embrasser dans un seul mouvement les « hydrosystèmes » et les « territoires hydro-sociaux. »

F. Bétrisey

Institut de Géographie et Durabilité, Université de Lausanne

De la juste procédure à la juste reconnaissance: le cas des Accords Réciproques pour l'Eau en Bolivie orientale

Les questions d'équité et de justice sont devenues centrales dans la pratique et la recherche sur les Paiements pour Services Environnementaux/Hydriques (PSE/H), ces instruments récents de gouvernance de bassins versants, inspirés de la gestion par le marché. Des recherches antérieures traitant ces questions ont mis l'accent sur les dimensions distributives et procédurales de la justice sociale. Les premières considèrent la redistribution des bénéfices au sein de PSE/PSH et les critères qui la guident (Hoang et al., 2013). Les secondes portent sur l'accès des «plus pauvres» aux régimes de PSE/PSH et leur participation à la prise de décision collective (Zammit 2013). Partant d'une vision critique des institutions, laquelle considère l'importance des rationalités morales et émotionnelles dans le processus de « bricolage institutionnel » (Cleaver 2012), nous tentons d'aller au-delà de ces visions a priori de la justice sociale en accordant de l'importance aux perceptions, sentiments et notions de justice exprimés par les acteurs participants des PSH. Notre enquête qualitative sur les Acuerdos Reciprocos por el Agua (ARA) – un schéma de PSH né en 2003 à l'initiative d'une ONG bolivienne (Fundación Natura Bolivia), en collaboration avec les institutions publiques locales – nous amène à une compréhension plus large de la justice sociale qui dépasse (sans les ignorer) les questions de juste redistribution et de juste procédure et considère les questions de reconnaissance sociale. Ce recadrage conceptuel et méthodologique permet de montrer l'importance de la construction (via le PSH) d'un nouveau récit apportant une reconnaissance sociale collective aux paysans des communautés en amont de bassins versants locaux, lesquels connaissent une situation de marginalisation dans les territoires municipaux auxquels ils appartiennent officiellement. Cette reconnaissance peut alors être comprise comme condition intersubjective de justice (Fraser, 2004 ; Honneth 2004) ou au contraire comme vecteur de subordination (Butler 2007 ; McNay 2008) des nouveaux reconnus d'autant plus qu'elle apparaît comme une relation précaire, une performance devant être constamment rejouée et plaçant ainsi les reconnus en situation d'instabilité, lancé dans une quête de reconnaissance sans fin (Rosa, 2012). En changeant l'échelle d'analyse, nous démontrons aussi que les situations d'injustice et de méconnaissance ('misrecognition') au niveau individuel peuvent persister et même parfois être renforcées par les PSH, en particulier pour les migrants récents. Nous estimons fournir ainsi une compréhension plus nuancée et éclairée des implications d'un schéma de Paiements pour Services Hydriques en termes de justice et d'équité 'on the ground' et donner un nouvel éclairage aux débats sur la political ecology grâce à notre cadre conceptuel fondé sur la reconnaissance.

M. Fisher, M. Angst, M. Huber

Eawag Aquatic Research

The potential of social-ecological network approaches to understand and inform ecosystem governance – First lessons from the WETLANDS project

Many of the world's most pressing problems are related to the governance of natural ecosystems. Ecosystems are composed of many interrelated ecological processes, are subject to different types of uses by society, and often transcend administrative borders and boundaries between policy sectors. Ecosystem governance represents a major challenge for the involved actors. There is broad agreement that the challenges of ecosystem governance call for new forms of collaborative governance. Whereas collaborative governance has been successfully analyzed through the lenses of collaborative governance networks, important challenges remain with respect to knowing what collaboration networks for ecosystem governance look like, what influence them, and which collaboration structures fit with the specific challenges of given ecosystems.

The concept of socio-ecological networks has recently been proposed as a major innovation for assessing the complex interdependencies within socio-ecological systems. The joint analysis of relations among actors, among ecological units, and between actors and ecological units allows for a better understanding of the collaborative governance of ecosystems. The WETLANDS project applies ecosystem service centred social-ecological network thinking to a comparative study of Swiss wetlands governance. It tackles the following questions: (1) What actors and ecological units are part of socio-ecological networks around wetlands? (2) How do actor-related and institutional factors influence collaboration in socio-ecological networks? (3) How do different types of socio-ecological networks impact outcomes of wetland ecosystem governance? To answer these questions, 10-12 cases of wetlands governance centred on wetlands within the inventory of alluvial plains of national importance (inventaire fédéral des zones alluviales d'importance nationale) will be analyzed in a comparative study. The project attempts to balance the use of social-ecological network models as a tool for scientific understanding with the provision of immediate actionable evidence aimed at practitioners. In the proposed talk, we will report on first lessons learned in a pilot study intended to test and refine the project's approach in the Reussebene region.

J.A. Perrin, J. Linton

GEOLAB, Université de Limoges

Réflexions critiques à propos des savoirs à mobiliser pour la décision

L'ambition de notre proposition est de présenter un projet de recherche en cours intitulé 'Sciences territoriales' que nous considérons comme une manière alternative d'appréhender les savoirs d'un gouvernement des cours d'eau. Il s'agit de répondre à une hypothèse de départ (testée sur le territoire pilote du bassin versant de la Dordogne en France) : existe-t-il une science territoriale des eaux ? Nous définissons une science territoriale comme une relation particulière entre les savoirs et un territoire. Inspirée par plusieurs spécialités (géographie des sciences, STS) et concepts (exemples : situated knowledge de Haraway D., l'usage du concept de tradition par Livingstone D., le relativisme perceptif de l'environnement utilisé par des chercheurs pour résumer la pensée d'Ingold T.), il s'agit de saisir si le territoire étudié comporte des caractéristiques socio-naturelles qui donnent lieu à la production de savoirs spécifiques de la part d'acteurs académiques (universités, centres de recherche), professionnels (gestionnaires, bureaux d'étude, consultants...) et citoyens (producteurs de connaissances sur leur territoire). Nous discernons certains risques avec cette hypothèse (déterminisme, culturalisme) mais également des avantages tels que la promotion de l'incarnation des savoirs vécus au détriment de leurs objectivations, la possibilité de mieux les territorialiser pour éviter leurs a-spatialisations/standardisations, sortir d'une hiérarchisation des savoirs (avec des sachants légitimés promus socialement pour un ensemble de tâches). A cette fin, la méthode envisagée nous a amené à inventorier tous ces savoirs existants/produits pour ensuite analyser spatialement et temporellement leurs relations convergentes et/ou divergentes. Alors que l'objectif principal du projet est d'affirmer/infirmer cette hypothèse, nous utilisons ce projet comme une entrée pour critiquer la hiérarchisation habituelle des types de savoir. En nous intéressant à leurs épistémologies et à leurs provenances (mode de production, mise en écriture, motivations de départ...), nous souhaitons comprendre à la fois leurs conditions de production mais aussi les facteurs structurels impliqués dans le maintien de leur hiérarchisation. Dès lors, nous travaillons, à partir du travail d'Ingold T. sur la différence entre une connaissance scientifique et une connaissance sensible, pour déconstruire les mécanismes de ce partage entre les savoirs. D'autre part, nous articulons la question de la hiérarchie des connaissances avec les structures de la gestion de l'environnement pour saisir le rôle des savoirs dans le gouvernement d'un territoire de l'eau. Il s'agit de s'intéresser aux raisons expliquant pourquoi des savoirs (ou des sujets) sont finalement mis de côté/ignorés/non-promus. De cette manière, nous souhaitons éclairer l'articulation entre les savoirs et la prise de décision. Connaître les spécificités des savoirs d'un territoire permettrait de formuler des pistes pour créer/renforcer une science territoriale encourageant et mobilisant toutes les formes de savoirs.

Session 4

S. Flaminio

ENS Lyon

La difficile intégration des acteurs locaux à la gestion de l'eau. L'exemple de récits d'habitants de la rivière d'Ain

Depuis les années 1990, de nombreuses études ont été conduites sur l'écologie et la géomorphologie de la rivière d'Ain, notamment dans son cours aval (Amoros et al. 1986; Citterio et Piégay 2000; Rollet 2007). Elles s'inscrivent dans une réflexion sur la gestion de cours d'eau fortement anthropisés. La rivière d'Ain compte en effet cinq grands barrages, édifiés entre les années 1930 et 1970, dont Vouglans qui forme le troisième réservoir de France en termes de volume d'eau. Parce que les grands barrages se concentrent sur le cours de l'Ain (et non sur ses affluents), les débats et les conflits portent avant tout sur le corridor (Boyer et al. 2018), et non sur le bassin versant, échelon souvent mis en avant pour parvenir à une gestion intégrée (Kaika 2003; Allan 2003; Molle 2009). L'objectif de cette intervention est d'expliquer la mise en place d'un programme de recherche interdisciplinaire autour du cours d'eau de sa source à son embouchure. La présentation sera avant tout centrée sur le volet social du programme de recherche dont l'objectif était de considérer les points de vue de différents habitants des cours d'eau. Un regard critique sur l'approche sera apporté — peut-on étudier la gouvernance et la gestion des cours d'eau à partir des récits d'habitants ? Cette démarche peut-elle favoriser la gestion intégrée ?

A. Hubert

ONG Gret

Partage des eaux, partage des savoirs : quels enjeux pour une GIRE locale appliquée ? Etude de cas dans la région des Niayes au Sénégal

La Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) affirme que la gestion et la valorisation des ressources en eau doivent associer usagers, planificateurs et décideurs à tous les niveaux. Elle influence la gouvernance des ressources en eau en accordant un pouvoir de décision aux acteurs locaux. Mais face à la complexité technique de cette question, sur quels fondements ces derniers peuvent-ils prendre des décisions raisonnées ? Sur la base d'exemples tirés d'une recherche-action conduite au Sénégal dans la région des Niayes (Gret-Université Cheikh Anta Diop), nous explorerons cette question en nous intéressant aux perceptions de l'élément « eau », puis en analysant les modalités de partage des savoirs et sa valorisation. Nous verrons comment, par le dialogue et le débat, les acteurs locaux peuvent être en mesure de prendre des décisions pour une gestion durable, équitable et efficace de leurs ressources en eau. La perception sur la ressource en eau conditionne les choix de gestion par les acteurs locaux, pour qui l'eau et ses enjeux ne sont souvent appréhendés qu'au travers de ses usages, via une approche très techniciste. L'eau revêt aussi une très forte dimension symbolique, culturelle ou religieuse. De façon à dépasser ces interprétations réductrices et contradictoires, il est essentiel d'aborder le sujet de manière holistique en mettant l'accent sur la ressource et sur sa qualité de bien commun. Nous montrerons comment le questionnement sur la notion de coopération – à travers des expériences inspirées de la théorie des jeux – permet de renouveler le regard sur l'eau et ses problématiques. La plupart des acteurs locaux ont parfois une connaissance lacunaire, voire erronée, des phénomènes physiques et chimiques liés aux ressources en eau. En outre, les données sont parfois manquantes, inaccessibles voire perdues, nécessitant des investigations scientifiques supplémentaires pour orienter les choix de gestion. Du reste, les expertises ne pourront jamais apporter que des informations parcellaires et incertaines, ce qui peut conduire à une instrumentalisation des données mais aussi à une méfiance irraisonnée envers le savoir scien-

tifique. Nous montrerons comment, malgré ces difficultés, il est possible, dans une dynamique de complémentarité, d'instaurer un dialogue entre les différents porteurs de savoirs, ainsi que de valoriser le croisement des savoirs empiriques et scientifiques. Cependant, si les perceptions et les connaissances sur l'eau peuvent être enrichies grâce aux échanges argumentés, cela ne se traduit pas nécessairement dans les discours et les choix de gestion qui relèvent avant tout d'enjeux politiques.

T. Bolognesi

Université de Genève

Intégration de la gouvernance de l'eau : une dynamique contre-productive ?

La présente communication porte sur l'évolution de l'intégration d'un design de gouvernance sur le temps long. Deux propositions théoriques seront mises en avant. D'abord, l'extension du périmètre de gouvernance impact négativement sur la cohérence de celle-ci, sur le temps long ce mécanisme conduit à un piège à complexité institutionnelle. Au niveau micro, cette dynamique s'explique par un accroissement d'interactions entre institutions appartenant à des champs de politique différents. Ces interactions donnent lieu à ce que nous nommons des "coûts de transaction transversaux". Trois analyses empiriques supportent ces propositions théoriques (Bolognesi and Nahrath, 2018; Bolognesi et al., 2017). D'abord, au niveau macro et sur le temps long (1750-2004), l'analyse des régimes institutionnels de l'eau dans 6 pays européens montre l'émergence de pièges à complexité institutionnelle. Ensuite, au niveau micro et sur le temps long (1850-2017), l'analyse de l'imbrication normative dans le cas de la gestion des inondations en Suisse met en évidence l'accroissement exponentiel de coûts de transaction transversaux. Enfin, au niveau micro et statique, le cas du renouvellement de l'infrastructure d'approvisionnement en eau potable fournit une caractérisation fine des coûts de transaction transversaux et des stratégies d'acteurs liées. La contribution étend la portée explicative du cadre d'analyse des régimes institutionnels de ressource (Gerber et al., 2009) en fournissant une explication du paradoxe de la modernisation (Bolognesi, 2014). Par ailleurs, elle s'inscrit dans les débats récents sur le phénomène d'intégration dans le champs des politiques publiques et de l'administration publique (Candel and Biesbroek, 2016; Cejudo and Michel, 2017; Persson et al., 2018; Trein et al., 2018). Mots-clés : Intégration, Politique environnementale, Eau, Dynamique institutionnelle, Régime institutionnel de ressource, Coûts de transaction.

S. Allain, G. Plumecocq, D. Leenhardt

UMR AGIR, INRA/INPT Toulouse

Rendre la gestion quantitative de l'eau plus efficace et plus acceptable – le pari des « projets de territoire » questionné par une démarche d'évaluation hybride

En France, les bassins en déséquilibre quantitatifs sont soumis à la « réforme des volumes prélevables ». Dans ce cadre, les deux principaux leviers pour établir l'équilibre hydrique sont les économies d'eau d'une part et d'autre part, la création de réserves de substitution, dont le principe est de stocker l'eau disponible en dehors de la période d'étiage pour l'utiliser pendant l'étiage. Ces réserves de substitution doivent depuis 2015 faire l'objet de « projets de territoire » si elles veulent prétendre à des financements de la part des Agences de l'Eau. Les projets de territoires renferment une exigence de contenu – pas de stockage sans économie d'eau – et une exigence de méthode – étudier l'ensemble des alternatives et réunir l'ensemble des parties prenantes intéressées. Ils reposent sur l'hypothèse que jouer simultanément sur les deux leviers rendra la gestion quantitative de l'eau à la fois plus efficace (capable de réduire le nombre d'épisodes où les débits des rivières sont critiques) et plus socialement acceptable (sans levée de boucliers au moment de la mise en œuvre du projet).

Entre 2015 et 2018, nous avons conduit une démarche d'évaluation de scénarios de gestion quantitative de l'eau sur un territoire agricole du Sud-Ouest de la France (Aveyron aval – Lère). Cette démarche, qui s'inspire de travaux en économie écologique et en agronomie du territoire, questionne l'hypothèse d'acceptabilité-efficacité qui sous-tend les projets de territoire. Quatre scénarios stylisés – trois de réduction de la demande et un impliquant la création de réserves de substitution – ont été simulés et analysés sur le plan de leurs impacts à l'échelle du territoire (volet « agronomie des territoires ») puis évalués dans une perspective multicritère multiacteur (volet « économie écologique »). Il ressort que dans des territoires où les dynamiques hydrologiques sont déjà très modifiées, ainsi que l'est notre territoire d'étude, certains scénarios d'économies d'eau ne se traduisent pas nécessairement par une amélioration des débits d'étiage, faute de connexion suffisante entre prélèvements d'irrigation et hydrologie des cours d'eau. Cependant, ces économies d'eau, qu'elles soient ou non « efficaces », et de surcroît si elles sont associées à une agriculture jugée « agroécologique », font l'objet de jugements très favorables de la part des acteurs qui rejettent une politique de l'offre. Nous concluons que jouer en même temps sur l'offre et la demande en eau, ainsi que le proposent les projets de territoire, peut être contestable en termes d'efficacité, le stockage d'eau tendant à diminuer l'efficacité des économies consenties. En revanche, des mesures d'économies d'eau ou d'agroécologisation des pratiques agricoles sont susceptibles d'améliorer l'acceptabilité sociale de projets de retenues. Ainsi, si les principales critiques assénées aux projets de territoire portent d'abord sur leurs modalités de mise en œuvre, ce travail permet également de questionner « le fond » d'une gestion de l'eau par l'offre et par la demande.